

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/124
12 novembre 2001

(01-5749)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: français

CÔTE D'IVOIRE

Déclaration de S.E. M. Kplohrouou Éric Kahe
Ministre du commerce

C'est pour moi un insigne honneur d'adresser, au nom du gouvernement de la Côte d'Ivoire et de la délégation qui m'accompagne, mes sincères remerciements à Son Altesse l'Émir et au gouvernement du Qatar pour avoir accepté d'abriter les travaux de la quatrième session de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); et pour la fraternelle et chaleureuse hospitalité dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée à Doha.

Tout en félicitant S.E. M. Youssef Hussain Kamal pour son élection à la présidence de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, je voudrais remercier le Directeur général, M. Mike Moore, et le Secrétariat de l'OMC, pour avoir su imprimer une réelle dynamique aux travaux préparatoires de cette quatrième session.

La Conférence de Doha nous donne l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur le système commercial multilatéral qui devrait être fondé sur l'équité des échanges entre pays Membres.

En effet l'Organisation mondiale du commerce apparaît à nos yeux comme l'institution capable de contribuer à la réduction de l'écart entre le Nord et le Sud, eu égard aux objectifs qu'elle vise, notamment la réalisation du plein-emploi, l'accroissement du revenu réel et le développement durable. Ces objectifs nobles ne peuvent être réalisés que dans un cadre de respect des principes de non-discrimination, de concurrence loyale et de liberté d'échanges.

Les nombreuses demandes d'adhésion à l'OMC, dont celle de la Chine, que je félicite chaleureusement, attestent de la vitalité de cette Organisation et de la confiance que les nations placent de plus en plus en elle.

Le succès de la réunion de Doha passe par l'instauration d'un véritable dialogue et l'amorce d'une négociation commerciale équitable entre le Nord et le Sud, en lieu et place du constat faisant des PED de simples spectateurs, sinon de faire-valoir, des affrontements commerciaux entre les grands blocs économiques qui se partagent le commerce mondial dont sont exclus, par le jeu des subventions des tarifs douaniers, les pays du Sud.

Ainsi, il nous a été donné de constater que malgré une croissance soutenue du commerce international ces 50 dernières années, une part importante des Membres de l'OMC, notamment ceux d'Afrique, ont connu une régression de leur part de marché dans le commerce mondial. Les résultats obtenus au bout des réformes ont été douloureux et n'ont pas satisfait les espérances de nos populations. D'ailleurs, toutes les analyses du système commercial multilatéral ont montré la marginalisation de notre continent. C'est pourquoi le ralentissement de l'activité économique internationale amplifie nos inquiétudes.

Peut-on raisonnablement apprécier l'opportunité d'un nouveau cycle de négociations s'il n'est pas fait un bilan des accords commerciaux existants, c'est-à-dire des questions de mise en œuvre? Sur la délicate question du lancement d'un nouveau round, notre réponse devrait s'appuyer sur un esprit de partenariat sincère.

Les terribles événements du 11 septembre aux USA, pour lesquels mon pays, la Côte d'Ivoire, par la voix de son Président, S.E. M. Laurent Gbagbo a été parmi les premières nations à exprimer sa compassion et sa solidarité au peuple américain, sont venus nous rappeler que notre monde est un village planétaire. Toute secousse sur une parcelle de ce village est ressentie par l'ensemble de la communauté. Et si nous avons tous, en organisant Doha, refusé de subir l'intimidation et la récession mondiale qui découleraient de notre recul, nous ne devons pas oublier que la violence se donne bonne conscience dans le rétroviseur de la pauvreté des autres. Traquer la pauvreté et promouvoir l'inclusion sociale partout dans le monde devraient être l'un des axes essentiels de notre réponse à la violence.

En effet, comme le notait le Président de la Banque mondiale, M. James Wolfensohn, le 9 octobre dernier dans sa plaidoirie pour une coalition mondiale contre la pauvreté, "la pauvreté n'est pas en elle-même immédiatement et directement source de conflit et encore moins de terrorisme. Plutôt que de réagir à leur dénuement par la violence envers autrui, partout dans le monde, dans leur immense majorité, les populations défavorisées consacrent toute leur énergie à une lutte quotidienne pour assurer des revenus, de la nourriture et des perspectives d'avenir à leurs enfants. Malheureusement la pauvreté est un facteur favorisant les guerres civiles et les pays en proie à des conflits deviennent vite des refuges pour les terroristes".

Succédant au GATT, l'OMC porte, pour certains pays africains, les faiblesses congénitales de l'héritage, sous forme de dysfonctionnement, ces pays n'ayant pas participé aux négociations initiales, puisque pour la plupart non indépendants à l'époque. Cette situation a pour conséquence un grave déséquilibre entre pays riches et une frange importante de pays en développement quant au niveau de l'esprit que de la lettre de ces accords.

Sans remettre en cause les nobles ambitions de l'OMC précédemment évoquées, il convient d'en corriger les insuffisances, notamment au niveau de la mise en œuvre, de l'agriculture avec l'épineux dossier des subventions à l'exportation et de soutien interne, du traitement spécial et différencié, du renforcement des capacités, de la transparence des règles et procédures, des ADPIC, etc., insuffisances sur lesquelles la Côte d'Ivoire est solidaire des positions justes et équitables exprimées par l'Afrique, les ACP et les PMA.

L'accès des produits agricoles aux marchés des pays développés est entravé par les crêtes tarifaires, la progressivité des droits et les obstacles techniques au commerce. Ce qui renforce les inégalités au détriment de nos pays. Aussi, regrettons-nous les subventions à l'exportation et les soutiens internes qui contribuent à créer des distorsions sur le marché des produits agricoles au profit des pays développés.

L'élimination totale de ces crêtes tarifaires et des diverses subventions doit être une priorité dans l'éventualité de nouvelles négociations.

De plus les efforts des masses paysannes qui représentent 60 à 70 pour cent de notre population et constituent la cheville ouvrière de notre développement sont anéantis par l'introduction de matières grasses végétales (MGV) dans la fabrication du chocolat. Il apparaît donc vital pour nous que la question de l'étiquetage soit prise en compte entre autres mesures de transparence.

En dépit de sa faible capacité d'offre de services, la Côte d'Ivoire a procédé à la libéralisation autonome sous ajustement structurel et conformément au libre-échange prôné par l'OMC. Aussi cette libéralisation a-t-elle essentiellement favorisé l'exportation de services des pays du Nord vers les pays

du Sud, sans que ces derniers n'aient tiré les avantages découlant des engagements pris par les pays développés dans les secteurs des services.

Concernant les questions relatives aux aspects des droits de la propriété intellectuelle touchant au commerce, nous regrettons que l'Accord ne prenne en compte ni les savoirs, ni les systèmes de propriété traditionnelle des communautés locales. Ma délégation soutient donc une protection des connaissances traditionnelles qui pourrait s'appuyer sur un système approprié d'accès aux ressources biologiques, aux connaissances et technologies des communautés. Mieux, nous souhaitons vivement que l'Accord sur les ADPIC contribue à résoudre et non à alimenter les crises de santé publique que connaissent les pays pauvres, notamment le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose qui sévissent sur notre continent.

En effet ce sont des millions de personnes qui meurent chaque année de ces pandémies. Ces pertes en vies humaines qui sapent les espoirs de développement des pays pauvres constituent un cas de conscience pour l'humanité tout entière.

Enfin, la participation des organisations sous-régionales, qui jouent un rôle primordial dans le développement des États Membres, constitue également une de nos grandes préoccupations. La réussite de l'Union européenne est assez édifiante à cet égard. L'UEMOA et la CEDEAO qui ont favorisé la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services, apparaissent à nos yeux comme une chance pour les pays Membres. C'est pourquoi la Côte d'Ivoire, mon pays, propose une grande flexibilité des conditions d'accession pleine et entière à l'OMC, en faveur des regroupements sous-régionaux des pays en développement.

Pour terminer, je reste convaincu que les débats de ces assises feront avancer la cause du libre-échange et de la croissance économique, dans le respect des intérêts de tous les Membres et, par là, relever efficacement les nouveaux défis pour le bien-être de l'humanité.
